

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017**

Date de convocation et d'affichage : 21 mars 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 36.

**Étaient présents :**

**Mmes** AMILHAU Marie-Pierre, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MICHEL Sophie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SEBBARI Samira, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

**MM.** ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUEL Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOUILLEFARINE Jean-Claude, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VAN DE WALLE Robert, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

**Représentés :** CHAPLOT Roland par BLOT Gilles, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, PARIGAUX Jean-Louis par SBROVAZZO Valérie, MARIE Sylvie par PORTIER Francis, FAURE Gilbert par CHODLEWSKI Martine,

**Sont excusés et ont donné pouvoir :** GAURIER Claude à GARNERIN David, BLASSON Christian à BLASCO Thierry, FINET Odile à RABAT ARTAUX Nadia, MOSER Alain à ARNAUD Jean-Jacques, GANTELET Bruno à HELIOT COURONNE Isabelle, BAZIN-MALGRAS Valérie à PATELLI Lise, BRET Marc à MENUEL Gérard, LE CORRE Marie à BERTAIL Sybille, ROUVRE Annie à PHILIPPON Elisabeth, SYDOR Dimitri à Anna ZAJAC, RIGAUD Jacques à MICHEL Sophie,

**Absents et excusés :** LEIX Jean-François, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, REHN Yves,

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance, FRAENKEL LOCHARD Stéphanie

<b>DELIBERATION N°32</b>	<b>Gestion des déchets – Création d'une déchèterie – Recherche de financements</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Hubert TRUELLE</b>

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
121	132	132			

**Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2017**

Rapporteur : Hubert TRUELLE

**GESTION DES DECHETS  
CREATION D'UNE DECHETERIE – RECHERCHE DE FINANCEMENTS**

**Exposé :**

La Communauté de Communes de Bouilly Mogne Aumont, qui disposait dans ses statuts de la compétence en collecte et élimination des déchets ménagers et assimilés jusqu'au 31 décembre 2016, avait engagé les réflexions pour la construction d'une déchèterie sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes de Bouilly Mogne Aumont.

Troyes Champagne Métropole, à présent autorité organisatrice et compétente en matière de gestion des déchets à l'échelle de l'ensemble de son territoire, assure historiquement l'aménagement et la gestion d'un réseau de déchèteries, véritables outils de service public de proximité.

S'agissant de l'organisation du service sur le nouveau territoire, l'implantation d'un équipement neuf sur la zone de Bouilly serait tout à fait pertinente et permettrait de disposer d'un maillage cohérent.

En parfaite adéquation avec la politique de Troyes Champagne Métropole en matière de gestion des déchets, il apparaît donc opportun d'engager dès à présent un projet de création d'une déchèterie sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes de Bouilly Mogne Aumont.

D'un point de vue technique et de manière prévisionnelle, il s'agira d'un équipement constitué de 10 quais ou zones de déchargements et susceptible d'accueillir tous les types de déchets, y compris ceux relevant d'éco-organismes tels que les déchets électroniques ou encore les déchets dangereux diffus des ménages. Des locaux d'accueil et techniques devront également être prévus ainsi qu'un dispositif de sécurisation et de contrôle d'accès. Une réflexion sera bien évidemment menée en parallèle autour de l'exploitation future, tant en ce qui concerne le mode de gestion que des règles d'utilisation.

Le coût prévisionnel du projet est à ce stade estimé à 700 000 € HT, dont 50 000 € HT d'acquisition foncière et 50 000 € HT pour les études.

S'agissant du calendrier, les études seront réalisées sur le second semestre de l'année 2017 et les travaux engagés dès le début de l'année 2018. Une consultation pour désigner un maître d'œuvre sera donc lancée prochainement.

Des soutiens financiers seront évidemment recherchés par sollicitation des différents partenaires potentiels. Il apparaît d'ores et déjà que cette opération est éligible aux subventions de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR), avec un taux d'aide pouvant aller jusqu'à 30% du coût de l'opération.

Les crédits afférents à ce projet seront inscrits selon le phasage défini précédemment aux budgets primitifs 2017 puis 2018, au chapitre 23 du Budget Annexe Déchets.

Plan de financement prévisionnel :

- Montant global de l'opération : 700 000 € HT
- Subvention DETR envisagée (30%) : 210 000 € HT
- TCM : 490 000 € HT.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est donc proposé :

- **DE VALIDER le principe de construction d'une déchèterie sur la zone évoquée ci-avant ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter tous les soutiens financiers possibles ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs et financiers en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote